



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Direction régionale
des affaires culturelles

Pôle Architecture et
patrimoines

Affaire suivie par : Christine Boniface

☎ : 04.72.00.44.75.

✉ : christine.boniface@culture.gouv.fr

Le directeur régional

A

Monsieur le préfet de l'Ardèche
Direction départementale des territoires
Service urbanisme et territoires

Lyon, le

17 JUIL. 2018

Réf : CRPA/18/058/CB

Objet : site patrimonial remarquable - projet de création d'une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) à Largentièrre

Le projet de création d'une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) à Largentièrre a été examiné par la commission régionale du patrimoine et de l'architecture (CRPA) le 29 mai 2018. Conformément à la réglementation en vigueur, je vous saurais gré de bien vouloir communiquer cet avis à madame la maire de Largentièrre en vue de la constitution du dossier d'enquête publique.

Avis de la commission

Après un vote, la commission émet un **avis favorable**, à l'unanimité, pour la création d'une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) à Largentièrre (07).

Le directeur régional adjoint
des affaires culturelles,
responsable du pôle
Architecture et patrimoines

Pascal Mignerey